

« De Block, la plus mauvaise ministre de la Santé »

Médicaments, hôpitaux, inégalités, flandrisation... Jean-Pascal Labille, le secrétaire général de Solidaris, tire à boulets rouges sur Maggie De Block et la politique menée par le gouvernement fédéral

En mai, les Belges reprendront le chemin des urnes. À l'heure des bilans et des confessions de programme dans les états-majors des partis, l'ex-ministre Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidaris, analyse la politique mise en place par Maggie De Block. Et son opinion est sans appel...

ENTRETIEN
Jean-Pascal LABILLE

Secrétaire général de Solidaris

➤ **À l'heure des bilans, comment qualifieriez-vous la politique en matière de Santé de la ministre De Block ?**

Elle n'a fait qu'une politique budgétaire. Une politique contre le patient. Et sur certains sujets particuliers, une politique contre les francophones.

➤ **Le patient serait-il donc devenu le dindon de la farce ?**

En matière de médicaments, on assiste à un scandale absolu. Au niveau de l'assurance maladie, chaque groupe de prestataire a respecté son budget. Tous, sauf un : l'industrie pharmaceutique. Entre 2015 et 2018, l'industrie pharmaceutique a laissé une ardoise de 582 millions à la Sécu. Une ardoise que Madame De Block ne réclame pas. Ce laxisme, c'est des moyens en moins pour répondre aux besoins urgents en soins de santé.

➤ **En parallèle, le prix de certains médicaments a également été relevé...**

Olivier Chastel a affirmé que Madame De Block a diminué le prix de toute une série de médicaments, ce qui aurait permis d'alléger la facture des patients de 11 millions d'euros. Mais Maggie De Block a également pris des mesures d'économies sur les antibiotiques, les médicaments pour l'estomac ou les sprays nasaux. Conséquence ? Cela a augmenté la facture des patients de 40 millions d'euros. Et pour les personnes qui gagnent 800, 900 ou 1.000 euros par mois, et qui ont déjà des charges par ailleurs, ces augmentations de prix représentent une somme considérable. La politique du médicament, c'est du deux poids deux mesures.

réforme du secteur hospitalier...

Si l'on traverse la dorsale wallonne, d'Eupen au Borinage, on peut compter plus de 25 hôpitaux généraux. Est-ce tenable à terme ? Non. Mais la réforme est menée sans aucune préoccupation du terrain. Dans sa politique de réforme du réseau hospitalier, Maggie De Block veut des économies tout de suite sans se placer sur le long terme. Elle oublie, au passage un grand principe libéral, qui consiste à d'abord investir avant de recueillir les fruits. Et rappelons que 40 % des hôpitaux ont connu un résultat courant déficitaire en 2017.

➤ **Pour les patients hospitalisés, les dernières études montrent que la**

« Elle n'a fait qu'une politique budgétaire. Une politique contre le patient. Et une politique contre les francophones »

facture s'alourdit !

Oui. On assiste à une forme de privatisation, de marchandisation des soins de santé. En moyenne, le supplément d'honoraire payé par le patient pour un séjour à l'hôpital a augmenté de 116 € entre 2014 et 2017. Pire : il y a près de deux fois plus de patients qui font face à des suppléments d'honoraires supérieurs à 3.000 €. Et 2.903 patients, soit 50 % de plus qu'en 2014, ont dépassé le seuil de 10.000 € ! Maggie De Block se refuse à

vouloir légiférer en la matière.

Je ne crois pas à la formule magique qui voudrait qu'on supprime dès demain ces suppléments. Mais à terme, ça doit être l'objectif. Il faut arrêter l'austérité budgétaire imposée à l'assurance maladie qui pousse à la hausse ces suppléments. Il faut éviter qu'ils ne deviennent une source naturelle de financement.

Je ne crois pas non plus aux diktats et à la duplicité de la Mutualité Chrétienne. Celle-ci affirme dans la presse qu'il faut supprimer les suppléments d'honoraires. Mais quand elle vote les budgets au conseil général de l'Inami, elle plie face aux exigences du gouvernement.

➤ **Vous vous montrez très critique aussi sur les soins de première ligne**

Sous le gouvernement précédent, on avait imaginé d'obliger le tiers-payant pour les malades chroniques (le mécanisme qui permet à un patient de ne pas payer que le ticket modérateur chez les généralistes). Mais le nouveau gouvernement a oublié ces malades chroniques.

Outre les suppléments d'honoraires, il y a aussi le déconventionnement. Quand un médecin est conventionné, le client sait ce que ça va lui coûter. Mais la politique d'austérité a provoqué une forte augmentation du déconventionnement, en particulier chez les dentistes et les kinés. Il faut reconstruire le système. Les médecins sont attachés à celui-ci, mais plus dans ces conditions.

➤ **L'autre dossier qui a fait du bruit, c'est la volonté de Maggie De Block de réintégrer des malades longue durée sur le marché de l'emploi**

C'est une approche comptable, budgétaire. Qui part d'un cliché qui voudrait que les malades profitent du système. On connaît tous quelqu'un dont on se dit qu'il n'est pas vraiment malade. Le problème, c'est qu'au départ d'un exemple comme celui-là, on en fait une généralité. Or, 50 % des gens reprennent le travail après deux mois. Et 80 % après six mois.

Et on assiste à une diminution significative du niveau des indemnités pour certains assurés sociaux. Pour le calcul des indemnités dans le cadre d'une reprise du travail à temps partiel, on tenait autrefois compte du salaire perçu. La réforme De Block ne tient compte que du volume de travail : conséquence, une très forte baisse des indemnités pour les bas et moyens salaires.

➤ **Pourquoi la politique de Maggie De Block est-elle contestée tant par le public que par le secteur ?**

Maggie De Block a trois problèmes majeurs. D'abord, elle n'a pas une vision complète du système de santé, qui est fait de multiples acteurs et de concertation. L'Inami a toujours fonctionné de la sorte, et jusqu'à preuve du contraire, notre système de santé était largement envié. Son deuxième problème, c'est l'aspect budgétaire. Et le dernier, c'est une vision idéologique du système. Quand je cumule tout ça, je me dis que c'est très clairement la plus mauvaise ministre de la Santé qu'on ait eu depuis longtemps. ●

**GUILLAUME
BARKHUYSEN
ET MATHIEU
MILITIS**

Les revendications de Solidaris

Une pension minimum à 1.500 €

Ce samedi, Solidaris va dévoiler son mémorandum. Un véritable catalogue qui reprend les différentes propositions, ou plutôt « revendications », de la mutualité socialiste pour la prochaine législature. Un document de 42 pages, qui sera envoyé aux différents partis politiques, orienté autour de cinq thématiques : la réduction des inégalités sociales en matière de soins de santé, la lutte contre la marchandisation des soins de santé, l'anticipation du vieillissement de la population, les moyens de faire rimer travail

et santé et le renforcement des soins de première ligne.

« Nous préconisons notamment de financer correctement l'assurance maladie invalidité en instaurant une norme de croissance du budget à 3% chaque année, contre 1,5% actuellement », nous explique Jean-Pascal Labille. « C'est le moyen pour pouvoir faire face aux nouvelles demandes en matière de santé. Nous demandons aussi le remboursement de tous les soins de première ligne. »

Dans son chapitre consacré au vieillissement de la popu-

lation, Solidaris demande au politique d'opérer une marche arrière concernant l'âge de la pension.

LA RETRAITE À 65 ANS

« Nous demandons le retour de la pension à 65 ans avec la possibilité de la prendre dès 60 ans. Nous voudrions aussi que la pension minimum soit relevée à 1.500 € afin de permettre aux personnes de vivre dignement. Enfin, il faut enfin qu'il y ait une vraie réflexion sur les maisons de repos en limitant le subventionnement aux acteurs du non-marchand. »

Au niveau hospitalier, Solidaris préconise aussi la mise en place de limites en matière de suppléments d'honoraires et qu'il y ait, à terme, un système qui les supprimera. ●

G.B.

Il analyse la colère des Gilets jaunes

« Pacte écologique et social »

Avec sa casquette d'ex-ministre des Entreprises publiques du gouvernement Di Rupo, Jean-Pascal Labille a un regard particulier sur ce qui se passe actuellement du côté de la rue de la Loi. « Je pense que Charles Michel récolte ce qu'il a semé », nous lance-t-il. « Quand Bart De Wever l'accuse de faire un coup d'Etat, je n'ai pas la même analyse. Bart De Wever a quitté ce gouvernement pour aller faire, en Flandre, une campagne électorale purement identitaire dans le but de récupérer les voix du Vlaams Belang. Des voix dont il a besoin pour rester incontournable. C'est lui qui fait un coup d'Etat. »

LE CONTACT PERDU

Le climat social est tendu en Belgique. Pour Jean-Pascal Labille, c'est notamment parce que le politique a perdu le contact direct avec les ci-

toyens. « Au lieu d'avoir une approche strictement budgétaire lorsqu'il prend une décision, le politique devrait aussi s'intéresser à l'impact que cela aura sur les personnes concernées par les mesures. Le politique retrouverait alors un lien avec les citoyens. Or, tous ces petits jeux auxquels on assiste actuellement éloignent le politique du citoyen. »

Enfin, le Secrétaire général de Solidaris a sa propre analyse des mouvements de colère qui émergent comme celui des Gilets jaunes.

« Il y a la colère qui exprime la peur du déclassement social. Il y a ensuite les violences, qu'il ne faut jamais excuser. Mais il y a deux formes de violences. La physique qu'il faut condamner. Mais aussi la violence sociale. Et c'est cette dernière qui est dénoncée. Ni l'une, ni l'autre ne sont excusables. Enfin, je

pense que la démocratie est en grand danger. On ne respecte plus les règles élémentaires. On a voulu marginaliser les corps intermédiaires. Le politique a voulu un rapport direct avec l'électeur pour affaiblir, par exemple, les syndicats. Si l'on veut une société, avec de la cohésion sociale, nous devons retrouver le chemin d'un compromis de toutes les composantes de la société, et l'on doit mettre en place une nouvelle logique qui doit nous conduire à un nouveau pacte social et écologique. »

Reste que Jean-Pascal Labille affirme ne pas vouloir franchir à nouveau le Rubicon politique et souhaite rester chez Solidaris. « Mais j'ai toujours élevé la voix et je compte bien m'exprimer durant la campagne. » ●

G.B.

Jean-Pascal Labille accuse

Une politique tournée vers la Flandre ?

En 2016, le Gouvernement fédéral a décidé d'une nouvelle clé répartissant les quotas de numéros Inami par Communauté, sur la base du nombre d'habitants. 60 % pour la Flandre et 40 % pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, la commission de planification de l'offre médicale avait pourtant recommandé d'ajuster la répartition à 56,5 % pour la Flandre et 43,5 % pour la

partie francophone du pays afin de tenir compte de la pénurie de médecins en Wallonie et à Bruxelles. Une proposition refusée par la N-VA et, en partie, par le CD&V. « C'est scandaleux », estime Jean-Pascal Labille. « Surtout lorsqu'on sait qu'une commune sur deux en Wallonie manque de médecins généralistes. À cela, il faut ajouter qu'en 2025, seuls 43 % des médecins qui partiront à la

retraite seront remplacés. Je ne comprends pas l'attitude du MR qui n'a pas réagi. Ça touche, quand même le côté francophone du pays qu'il est censé représenter au gouvernement. »

Dans le collimateur de Jean-Pascal Labille, il y a aussi les économies réalisées sur les maisons médicales. « 75 % des maisons médicales sont situées dans la partie francophone du pays. Alors Madame De Block

s'en fout de les attaquer, comme elle s'en fout aujourd'hui d'attaquer les plannings familiaux, moins nombreux en Flandre. Au niveau de la réforme hospitalière, elle a voulu imposer un modèle qui correspond à l'organisation territoriale, démographique et hospitalière de la Flandre. Son raisonnement, c'est puisque c'est bon en Flandre, ça doit se passer de la même manière en Wallonie... » ●